

## CONVENTION ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS ET LEXISNEXIS

**L'Ordre des Géomètres-Experts et LexisNexis SA viennent d'annoncer la signature d'une convention de partenariat qui formalise des projets étroits entre les deux entités. La convention a été signée à Paris entre Pierre Bibollet, président de l'Ordre des Géomètres-Experts et Philippe Carillon, Président Directeur-Général de LexisNexis.**



Dans le cadre du présent accord, l'Ordre des géomètres-experts fait de LexisNexis son partenaire privilégié en matière d'information juridique.

« Le partenariat engagé entre l'Ordre des géomètres-experts et LexisNexis doit permettre tant d'accroître la visibilité de la profession sur le plan juridique que de faciliter l'accès des Géomètres-experts aux données juridiques » souligne Hervé Grélard, Secrétaire général de l'Ordre des géomètres-experts.

« Une démarche proactive et commune permettra de créer une véritable relation de proximité entre LexisNexis et les géomètres-experts inscrits à l'Ordre », indique Stéphane Grand-Chavin, directeur du développement de l'activité Notaires, Huissiers et Géomètres-Experts chez LexisNexis.

Les deux maisons prévoient de communiquer conjointement autour de leurs activités et de développer des projets communs en matière de contenus dédiés, de formation et d'impression de documents.

LexisNexis est venu annoncer pendant le Congrès des Géomètres-Experts, à Marseille les 23 et 25 juin 2010, le lancement d'une nouvelle offre couplée LexisNexis JurisClasseur en ligne liée à son encyclopédie papier JurisClasseur Goémètres-Experts.

### Fiche partenaires

**Géomètre-expert, un métier technique et juridique**  
<http://www.geometre-expert.fr>

Bornage et détermination des droits attachés à la propriété foncière ; aménagement urbain ; topographie ; travaux cadastraux ; aménagement rural ; expertise et économie foncière ; ingénierie et maîtrise d'œuvre en matière de réseaux et de génie civil ; établissement des documents à annexer aux permis de construire et de démolir ; gestion et transaction immobilière ; mesurage et certification des surfaces des immeubles ; établissement des documents relatifs à la copropriété ; implantation ; système d'information géographique ; coordination en matière de sécurité et de protection.... Depuis une dizaine d'années, on assiste à une diversification des activités de la profession. En effet, face à la multiplication des textes et à l'alourdissement des contraintes, les consommateurs, particuliers, élus ou professionnels ont besoin d'un partenaire à compétences pluridisciplinaires, offrant une prestation globale, intervenant à toutes les étapes d'un projet pour proposer une solution clé en main avec de solides connaissances juridiques. Il y a près de 2000 géomètres-experts en activité sur le territoire.

#### LexisNexis ([www.lexisnexus.fr](http://www.lexisnexus.fr))

LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. Ses activités couvrent quatre domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur Internet, les formations et conférences, les logiciels professionnels.

L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, Litec, D.O, Bottin Administratif et les services en ligne LexisNexis.

LexisNexis en France compte 650 collaborateurs. 5000 auteurs, universitaires et praticiens contribuent à la qualité des produits et services, sous la haute autorité du Conseil scientifique

**N'hésitez pas à contacter le service presse pour toute demande d'information supplémentaire,**  
Valérie Spilers - [valerie.spilers@lexisnexus.fr](mailto:valerie.spilers@lexisnexus.fr) - tél : 01 45 58 91 58